



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Département
de l'ESSONNE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 30

absents excusés représentés : 7

absents : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

L'an 2023, **le 14 décembre à 20H00**, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué en salle des mariages de la mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de monsieur Alexis TEILLET, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Jean-Marc DEFREMONT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Fatima KADRI, Lydia BERNET, Olivier VAGNEUX, Patrice KOUAMA, Nathalie COËTMEUR

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Charles DARMON donne pouvoir à Alexis TEILLET, Joelle EUGÈNE donne pouvoir à Dominique LABORIALLE, Jérôme DUEZ donne pouvoir à Stéphane TARAGON, Marie-Lucie CHOISNARD donne pouvoir à Julie PLAZA, Claude FERREIRA donne pouvoir à Pascal LEGRAND, Angélique DE OLIVEIRA PINTO donne pouvoir à Anne-Marie GERARD, Eric HUIBAN donne pouvoir à Frédéric DELAMAERE

ABSENTS NON EXCUSES NON REPRESENTES :

Christophe-Reynald MICHEL, Aude HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal LEGRAND

N° 18/310

Le maire atteste que la liste des délibérations examinées lors de la séance a été affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales



N°18/310
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023
Urbanisme
CONTRAT DE MIXITE SOCIALE SUR LES OBJECTIFS, ENGAGEMENTS ET
ACTIONS POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL SUR LA
COMMUNE DE SAVIGNY-SUR-ORGE 2023-2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le 22/12/2023
ID : 091-219105897-20231214-DELIB2023310-DE

Categorie : 8-5

Le Conseil municipal,

VU le Code de la Construction et de l'habitation et notamment ses articles L. 302-8 et suivants,

VU la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique dite « 3DS » venant adapter le dispositif de l'article 55 de la loi SRU, en pérennisant un mécanisme de rattrapage soutenable pour les communes encore déficitaires en logements sociaux, tout en favorisant une adaptabilité aux territoires,

VU le projet de contrat de mixité sociale, ci annexé et définissant les objectifs, engagements et actions pour la production de logement social sur la commune de Savigny-sur-Orge sur la période 2023-2025,

VU l'avis de la commission cadre de vie, urbanisme et déplacements en date du 6 décembre 2023,

Entendu l'exposé du rapporteur, Alexis TEILLET, maire,

Après en avoir délibéré,

Amendement présenté par le groupe Bien vivre à Savigny, Ecologique et solidaire :

Suppression dans le troisième paragraphe de la dernière partie de la phrase, soit « et projetant les périodes triennales suivantes »

Par 34 voix Pour, 0 voix Contre, Abstention 0

Pour : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Charles DARMON, Joelle EUGÈNE, Jérôme DUEZ, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Eric HUIBAN, Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Lydia BERNET, Nathalie COËTMEUR, Olivier VAGNEUX

Ne prenant pas part au vote : Jean-Marc DEFREMONT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA

ADOPTÉ l'amendement

Amendement présenté par le groupe Bien vivre à Savigny, Ecologique et solidaire :

Suppression dans le dernier paragraphe commençant par « Autorise le maire » de la fin de la phrase : « ainsi que les adaptations qui seraient demandées par les co-signataires »

Par 6 voix Pour, 28 voix Contre, Abstention 0

Pour : Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Lydia BERNET, Nathalie COËTMEUR, Olivier VAGNEUX

Contre : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Charles DARMON, Joelle EUGÈNE, Jérôme DUEZ, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Eric HUIBAN

Ne prenant pas part au vote : Jean-Marc DEFREMONT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA

REJETTE l'amendement

Amendement présenté par la liste Vivons Savigny autrement avec Olivier VAGNEUX

Demande le retrait de la délibération en tant que les chiffres donnés dans le contrat de mixité sociale ne sont pas sincères pour aboutir aux objectifs annoncés.

Par 1 voix Pour, 28 voix Contre, Abstentions 5

Pour : Olivier VAGNEUX

Contre : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Charles DARMON, Joelle EUGÈNE, Jérôme DUEZ, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Eric HUIBAN

Abstentions : Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Lydia BERNET, Nathalie COËTMEUR

Ne prenant pas part au vote : Jean-Marc DEFRÉMONT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA

REJETTE l'amendement

A la majorité par 28 voix Pour et 6 voix Contre, Abstention 0

Pour : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Charles DARMON, Joelle EUGÈNE, Jérôme DUEZ, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Eric HUIBAN

Contre : Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Lydia BERNET, Olivier VAGNEUX, Nathalie COËTMEUR

Ne prenant pas part au vote : Jean-Marc DEFRÉMONT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA

APPROUVE le projet de contrat de mixité sociale, annexé à la présente.

AUTORISE le maire à signer le projet de contrat de mixité sociale, ci-annexé avec l'Etat, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la Métropole du Grand Paris, ainsi que les adaptations qui seraient demandées par les co-signataires.

FAIT et DELIBERE en séance les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pascal LEGRAND
Secrétaire de séance

Alexis TEILLET
Maire